

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
 ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS  
 ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE  
 DU CANAL DE CARPENTRAS



## Extrait du Registre des Délibérations

DATE DE CONVOCATION : 20/09/2024

DATE DU CONSEIL SYNDICAL : 07/10/2024

N° DELIBERATION : 2024-50

OBJET : Cession véhicule Citroën Berlingo immatriculé BG-591-QR

	Nbre de membres en exercice	22
	Nbre de membres présents ou représentés	17
	Nbre de suffrages exprimés	17
	Pour	17
VOTE	Contre	
	Absentions	

Présents : M. André BERNARD (Président), Frédéric MAILLET (Vice-Président), Luc BARTOLO, Marie Hélène ARGENCE, Michel GONTIER, Frédéric FRIZET, Jérôme ROUCH, André ROUX, Daniel LEYDIER, Sébastien CLAUDEL, Stéphane POINT, Olivier JACQUET, Remy SALIGNON, Brigitte TRAMIER (Syndics).

Syndics Titulaires ayant donné procuration :

M. Jean Marc LONG à M. Frédéric MAILLET  
 M. Michel RECORDIER à M. André BERNARD  
 M. Michel BRES à M. André BERNARD

Absents Excusés : M. Clément LAUZIER, Guillaume VANDERSTEEN, Franck REY, Guillaume GRETER, Thierry USSEGLIO (Syndics).

Le Président rappelle que l'ASA possède un véhicule Citroën Berlingo immatriculé BG-591-QR depuis 2016. Ce véhicule, non utilisé à ce jour, nécessiterait d'importants frais de réparations.

Le Président précise que Monsieur

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

A fait une proposition d'achat pour les pièces pour un montant de 400 euros TTC.

Le conseil syndical  
Après en avoir délibéré

- Approuve la vente du véhicule Citroën Berlingo immatriculé BG-591-QR
- Approuve la proposition financière d'un montant de 400,00 € TTC de [REDACTED]  
[REDACTED]
- Donne tous pouvoirs à son Président pour signer les pièces nécessaires à cette vente.

Pour copie conforme  
Le Président du Syndicat



ASSOCIATION SYNDICALE  
DU CANAL DE CARPENTRAS  
Le Président



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.